

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 19.— 10.50 6.—
Avec Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
S I O N
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.
Suisse 13 »
Étranger 14 »
Réclames : Canton 22 »
Suisse 27 »
Mortuaires 16 »

Finances publiques

Les comptes de l'Etat du Valais pour 1948 soldent par un déficit de Fr. 727,787.28, avec Fr. 34,524,610.94 aux dépenses et Fr. 33 millions 796,823.66, aux recettes.

Telle est la nouvelle communiquée à la presse par le Conseil d'Etat. On ne peut se défendre d'une certaine surprise désagréable. En cette saison où les bulletins économiques publient les résultats financiers de Banques cantonales et privées, de grosses entreprises et des administrations publiques, les premières données nous rassuraient : les banques bouclent en général mieux qu'en 1947, les entreprises finissent leur exercice 1948 avec des résidus actifs très favorables. D'une manière générale, les cantons qui ont rendu publics leurs comptes accusent non seulement de larges améliorations de leurs prévisions budgétaires, mais, pour plusieurs, des excédents de recettes souvent importants.

Qu'en est-il de notre situation ?

Le chiffre des recettes est record. La machine fiscale, chauffée au degré optimum par la conjoncture favorable des années de guerre, fonctionne à son maximum de rendement. Chaque argument dissimulé dans la broussaille touffue des innombrables documents fiscaux est exploité au profit de l'Etat. Le contribuable demande grâce et des ligues se forment, qui déjà se vantent de succès appréciables, comme le retardement de l'application des nouvelles taxes cadastrales. On se promet de faire un mauvais sort à la nouvelle loi fiscale. On se refuse même à admettre que la nouvelle loi limiterait les interprétations abusives du fisc.

Il n'est donc pas question d'attendre pour l'Etat un rendement meilleur que celui enregistré en 1948, basé sur l'activité économique de 1947. On était au plafond pour beaucoup de domaines et notamment l'occupation de la main-d'œuvre. Que 1948 marque déjà un recul, ce n'est que trop évident.

C'est donc près de 34 millions de francs — impôts directs et indirects, redevances de forces hydrauliques, participations fédérales (droits sur la benzine, régie des alcools, bénéfice de la Banque nationale, etc.), subventions légales fédérales — etc., que la Caisse cantonale a perçus en 1948. Et, c'est précisément ce qui est inquiétant, le ménage de l'Etat ne s'en est pas contenté. Il n'a couvert ses dépenses qu'en faisant appel au crédit. Sauf examen plus précis des données, notamment des amortissements inclus dans les dépenses, c'est d'un peu moins de trois quarts de million de francs que va s'augmenter notre dette.

Inquiétante est cette situation en ce que les dépenses ont triplé depuis 1930-39 (env. 12 millions) et doublé depuis 1943 (17,5 millions). On ne s'est pas contenté de compenser le renchérissement dû à la guerre (164 %). De nombreux services nouveaux ont été créés. Pour se servir du langage utilisé largement à Berne à l'occasion des débats sur la réforme des finances fédérales, il faut affirmer que l'Etat vit au-dessus de ses moyens.

A fin 1947, la dette consolidée du canton se chiffrait par Fr. 50,610,000.—. La dette effective — en y comprenant les comptes courants et les engagements légaux — est sans doute aujourd'hui d'environ 60 millions de francs. Et ce sont plus de 2 millions par an qu'il faut pour le service des intérêts, sans amortissements. Pour une vue pleinement réaliste de la situation, disons

encore que les traitements servis par l'Etat, additionnés des intérêts de la dette, absorbent au 100 % les recettes provenant des impôts directs selon les moyens fiscaux actuels.

En voilà assez pour conclure : l'équilibre des finances du canton pose au Conseil d'Etat et au Grand Conseil le plus grave problème de l'heure. Il ne sera pas résolu sans autre. La nouvelle loi fiscale rencontrera une vive résistance, en raison déjà de l'incessante augmentation des dépenses, dont le Grand Conseil est aussi responsable que le Conseil d'Etat. Or, le contribuable, toujours raisonnable et logique, voudrait voir une politique d'économie précéder l'octroi de nouvelles ressources. Il se dit que les augmentations de recettes promises à la Caisse de l'Etat par la nouvelle loi suffiront à peine à combler les déficits d'une administration débonnaire. Les réalisations souhaitées, attendues et nécessaires ne verront pas de sitôt le jour.

L'éventuel rejet de la nouvelle loi fiscale n'arrangera en rien les choses. Le peuple serait immédiatement rappelé aux urnes pour se prononcer sur le décret de mesures provisoires, auquel le Grand Conseil n'a donné validité qu'en prévision de la mise en vigueur en 1950 au plus tard de la nouvelle loi des finances. Si ce décret à son tour était rejeté, le problème n'en deviendrait pas plus facile.

Lorsque les minorités reprochent au parti conservateur valaisan, à la fois d'avoir endetté le canton et de n'avoir pas réalisé assez de progrès, elles ne se soucient pas de logique. Une revue sommaire des œuvres d'envergure entreprises au cours des 30 dernières années, et l'on se rend compte que l'argent a été dépensé à bon escient.

Plus fondé paraît l'argument de la responsabilité encourue à cause d'une législation fiscale insuffisante. Il faut avouer que la Constitution valaisanne complique singulièrement les choses.

La Confédération, armée de pleins pouvoirs, peut introduire avec désinvolture des impôts directs massifs, que la Constitution lui interdit. Dans le canton de Vaud, le Grand Conseil décide souverainement, par décision annuelle, des taux et des échelles des impôts. En Valais, rien de ce qui regarde les contributions des citoyens aux finances publiques, — pas même le prix du sel, — ne saurait être décidé sans le peuple souverain. Et quand il faut mobiliser le citoyen pour lui faire voter une augmentation de ses charges, on ne le trouve pas toujours de bonne humeur.

M.

Notre génération malheureuse

(Corr. part. du « Nouvelliste valaisan »)

Peu avant de mourir, devant la ligne de feu, en démontrant ainsi une dernière fois le primat de la générosité et de l'espérance sur la vie de confort et de désespérance, Péguy notait qu'à l'échelle morale et spirituelle le monde moderne souffre de cette tranquillité qui est essentiellement principe de servitude. C'est toujours la liberté qui paie, affirmait-il. Pour avoir la paix demain, on aliène, on vend sa liberté aujourd'hui. « Le monde moderne tout entier est un monde qui ne pense qu'à ses vieux jours. De là cette universelle infécondité et cette universelle servitude. »

Il est indubitable que notre génération est une

génération atteinte dans son âme et dans son espérance. Les réserves de souffrances et d'héroïsme qui lui furent arrachées au cours de ces deux guerres ont exténué les consciences au lieu de les ennoblir. Plus que jamais nos activités se déroulent de façon mécanique, en deçà de cette zone où le spirituel participe à l'action, l'âme et la purifie. L'homme se trouve peu à peu obligé de produire, sur le plan industriel, commercial et administratif, de telle façon qu'il se place au service d'une « civilisation des machines », au lieu que la civilisation développe en lui ce centre de vie spirituelle par lequel l'action humaine se distingue précisément de l'action mécanique. Il est vrai qu'il s'agit moins là d'un phénomène qui serait le résultat d'une option individuelle de chaque membre de la communauté humaine, que d'un complexe économique et social dont on ne peut bientôt plus se débarrasser sans faire figure de héros ou d'original. Il n'empêche que la recherche du bonheur semble devoir passer de plus en plus définitivement et universellement du plan de l'absolu, c'est-à-dire, du plan où l'action humaine gardait un retentissement dans un au-delà de la vie terrestre, au plan du relatif, c'est-à-dire, de l'immédiat, de la conquête matérielle et du profit. La conscience moderne est en quête du confort dont Balzac, dans le Cabinet des Antiques, notait si curieusement les premières applications avec la chute de la noblesse et l'avènement de l'esprit des affaires.

Ces constatations qui paraissent communes et sans importance témoignent cependant de l'optique de notre vie ; elles ne peuvent être que l'indice de la fin d'un monde et non celui d'une Renaissance. La tragédie de notre siècle est si grande que les hommes refusent d'y croire et de la regarder en face. Jacques Maritain constatait en effet que la fin de l'Empire romain était peu de

chose auprès de ce que nous voyons. Nous assistons, selon lui, à la liquidation du « monde moderne », lequel a cessé depuis un quart de siècle d'être moderne, — la première guerre mondiale a marqué son entrée dans le passé.

Il manque à notre génération le sens du tragique, c'est-à-dire, au fond, une conscience de la souffrance et du bonheur, une inquiétude de l'esprit qui n'est pas source d'agitation et de peur mais de crainte et d'espérance. Il manque de plus en plus à l'homme moderne dans son comportement individuel et collectif, ces qualités par lesquelles s'affirmerait la personne au travers de l'individu, l'organe communautaire dans la collectivité, l'homme par delà l'Etat. L'Etat ne respecte plus la personne, parce que l'homme de notre génération s'ignore lui-même et abandonne à l'Etat ce qu'il est incapable de découvrir au plus profond de soi : sa Liberté. La liberté elle-même est une notion dont le sens véritable est en voie de disparition. L'Etat moderne est devenu le reflet de la conscience morale des peuples. Il ne peut pas être autre chose. Les dictateurs agissent en effet dans les régimes totalitaires avec d'autant plus de cynisme que leur action est soutenue par l'abandon général, le désarroi et l'impuissance d'une masse amorphe — fût-elle enthousiaste et consentante. Le sens même de notre liberté est corrompu, les masses ne demandant guère autre chose que d'être prises en charge par un Etat dont toutes les articulations politiques sont ankylosées.

Une révolution morale est nécessaire. Le monde moderne dans lequel nous devons entrer et que nous devons construire sera le fruit d'une immense conquête : celle de l'homme devenu conscient de sa valeur authentique de personne, libéré de toutes les servitudes qu'il a acceptées, ou vers lesquelles il accède peu à peu par sympathie ou par démission.

J. Darbellay.

De jour en jour

Le débat sur le Pacte à la Chambre danoise et au Sénat italien avant le second tour des élections cantonales françaises

A Copenhague, un débat s'est ouvert mercredi, à la Chambre des députés, au sujet de l'invitation adressée au Danemark de participer au Pacte de l'Atlantique.

Le parti communiste du Danemark avait rassemblé tous ses membres aux abords du Palais.

La discussion a été ouverte, au nom du gouvernement, par M. Julius Bomholt, socialiste. Il a déclaré que la participation au pacte était la seule possibilité qui restait au Danemark. Le pays désire maintenir les meilleures relations possibles avec toutes les puissances. Si, dans les circonstances actuelles, le Danemark restait neutre, ce serait une invitation directe à l'agression. Le représentant du gouvernement ne pense pas que la Russie prépare une guerre. Mais il ne partage pas non plus l'opinion des communistes selon laquelle l'Amérique pousse à la guerre. L'isolement du Danemark serait la fin de son indépendance.

Le porte-parole du parti libéral a accusé ensuite la Russie d'avoir créé une situation qui a rendu nécessaire la conclusion du pacte défensif de l'Atlantique. En adoptant une politique d'isolement, le Danemark commettrait un véritable suicide.

M. Ole Bjørn Kraft, chef des conservateurs, a préconisé également l'adhésion du Danemark au Pacte de l'Atlantique-Nord. Il ne reste pas d'autre possibilité à la suite de l'échec des pourparlers de défense scandinave.

Parlant ensuite au nom des radicaux, M. Jørgensen a demandé au gouvernement de soumettre la proposition d'adhésion du Danemark au Pacte Atlantique à un nouvel examen. La situation du Danemark, a-t-il dit, est particulièrement difficile aux puissances occidentales de venir à l'aide du pays au cas où il serait assailli. Pour M. Jørgensen, les Nations unies sont encore une grande force de paix.

Le communiste Larsen provoque les rires de l'assemblée quand il affirme que les pays de l'Europe orientale se sont placés librement par des moyens démocratiques sous la protection de l'Union soviétique.

M. Rasmussen, ministre des affaires étrangères, affirme :

« — Il est faux de prétendre que le Danemark perdrait son indépendance en adhérant au Pacte de l'Atlantique. Le Danemark serait représenté dans la Commission de la défense. Les

Etats-Unis n'ont exercé à aucun moment la moindre pression. »

Le discours de M. Rasmussen est interrompu par les rumeurs des communistes, et les jeunes communistes déploient à ce moment des drapeaux sur lesquels on peut lire ces mots : « Nous voulons des maisons, mais point de fortins, nous voulons des écoles et point de baraques. » La séance est alors suspendue.

A Rome, séance mouvementée, mercredi, au Sénat, à propos également du Pacte Atlantique, sans que l'on puisse entrevoir la clôture de la discussion.

M. Lusso, socialiste extrémiste partisan de la fusion avec les communistes, apostrophe le comte Sforza en affirmant que son plus digne successeur serait M. Dino Grandi (ancien ministre des affaires étrangères de Mussolini).

Plus tard, M. de Gasperi, président du Conseil, qui assiste à la plus grande partie de la séance, répond par un simple démenti au communiste Banfi, qui prétend que le gouvernement connaissait les clauses du projet de Pacte Atlantique lorsqu'il porta le débat sur ce sujet au Parlement. Le comte Sforza nie, pour sa part, avoir jamais « frappé à la porte de Bruxelles », c'est-à-dire d'avoir voulu faire admettre l'Italie parmi les signataires du Pacte des Cinq.

M. Terracini, communiste, a enfin déclaré mercredi soir : « Ce sera seulement votre signature, comte Sforza, qui figurera au bas du Pacte Atlantique et non point celle de l'Italie. » Dans ces paroles, mande-t-on à la « Gazette », on veut voir le signe que les communistes considèrent l'Italie comme non engagée par la signature du gouvernement actuel, aucun referendum n'ayant eu lieu. On sait qu'à plusieurs reprises MM. Nenni et Togliatti ont déclaré que la neutralité ayant été promise par tous les partis avant les élections du 18 avril 1948, une nouvelle consultation populaire devrait avoir lieu...

En France, les partis préparent le second tour de scrutin pour les élections cantonales, tour qui a lieu après-demain, dimanche.

Les communistes maintiendront leurs candidats. Ils se réservent dans certains cantons la possibilité d'un désistement, mais seulement en faveur de candidats ayant expressément dévoué le Pacte Atlantique. On voit mal en quoi

ce problème concerne les assemblées départementales, dont la tâche est essentiellement administrative.

Le R.P.F. (gaulliste) se propose surtout pour but de barrer la route aux communistes et souhaite qu'on se désiste à son profit. Mais, dans les cantons où le candidat de la Troisième force (radicaux, socialistes et M.R.P.) est le plus avantageux, cette invite ne sera pas suivie. Les partis de la majorité gouvernementale laissent d'ailleurs une large liberté à leurs fédérations régionales pour régler au mieux la question des désistements et pour éviter des succès communistes au second tour. La sagesse même voudrait que partout R.P.F. et partis de la majorité gouvernementale s'entendissent afin de concentrer leurs voix sur le candidat le plus favorisé au premier tour. Il semble que dans plus d'une région on s'oriente vers cette tactique; dans d'autres, en revanche, il y aura lutte à trois.

Là, en tout cas, où les socialistes seront dans l'arène, puisque leur Comité directeur vient de décider que les candidats du parti ne pourraient se désister qu'en faveur « d'un autre candidat républicain, si celui-ci est mieux placé pour faire échec au candidat soit du Rassemblement du peuple français (R.P.F.), soit du parti communiste ».

Outre qu'il invite les électeurs socialistes à faire échec aux candidats communistes et gaullistes et qu'il leur donne « un seul mot d'ordre : contre les deux partis totalitaires, faire triompher les candidats de la défense républicaine », le Comité directeur du parti socialiste analyse dans un communiqué les résultats du premier tour des élections cantonales. Il constate que « le parti communiste stalinien a perdu près de 20 pour cent des voix qu'il avait obtenues aux élections générales de 1946 » et que « la défaite du communisme stalinien permet d'envisager avec optimisme la marche en avant dans la voie de la construction de la Fédération démocratique des Etats libres d'Europe ».

Voilà un vœu que l'on peut partager — tout en ne comprenant pas du tout l'obstination à mettre le premier Résistant de France, le général de Gaulle, et ses partisans sur le même pied que les Thorez, Duclos et autres séides de Moscou...

Nouvelles étrangères

Le peuple belge n'abandonnera pas sa liberté pour suivre les communistes sur la voie de la soumission

Intervenant au Sénat après deux interpellateurs sociaux-chrétiens et un libéral qui avaient demandé que des mesures soient prises contre la cinquième colonne communiste, M. Spaak, premier ministre de Belgique, a souligné le synchronisme des déclarations des divers partis communistes européens, déclarations faites à la demande du Kominform.

— Au moment de la conclusion du Pacte Atlantique, a dit notamment M. Spaak, on a voulu faire croire aux Américains que l'Europe était gangrenée par le communisme pour les détourner des engagements qu'ils veulent prendre.

Le premier ministre a rappelé ensuite la conclusion du Pacte germano-soviétique approuvé par les communistes et indiqué que contrairement à un tel pacte le Pacte de l'Atlantique ne comporte aucune clause secrète.

M. Spaak a ajouté :

— Je ne veux pas recourir pour le moment à des mesures qui feraient des communistes des martyrs.

Il a déclaré d'autre part :

— Il appartient au Parlement de savoir s'il convient de nommer pour certaines commissions des gens qui ont engagé leur foi à un gouvernement étranger.

Je suis convaincu, conclut M. Spaak s'adressant

aux communistes, que le peuple belge n'abandonnera pas sa liberté pour vous suivre sur la voie de la soumission.

Un vote interviendra aujourd'hui sur un ordre du jour de confiance au gouvernement, lui demandant de prendre toutes mesures pour sauvegarder les institutions belges contre le péril révéler par les déclarations des communistes qui ont engagé en cas de guerre « leur foi et leur fidélité à un gouvernement étranger ».

Le fils du président Einaudi indésirable à New-York

Le visa d'entrée aux Etats-Unis a été refusé à M. Giulio Einaudi, fils du président de la République italienne. M. Giulio Einaudi devait accompagner les acteurs Maria Michi et Massimo Girotti, le metteur en scène Giuseppe de Santis et le professeur Ada Alessandrini à la conférence scientifique et culturelle pour la paix mondiale qui doit s'ouvrir demain à New-York.

M. Giulio Einaudi, qui dirige une maison d'édition, est connu en Italie pour ses sympathies pour les partis d'extrême-gauche et pour certaines éditions de caractère communiste.

Les entretiens de M. Ruegger au Vatican et avec les autorités italiennes

M. Paul Ruegger, président du Comité international de la Croix-Rouge, a été reçu dimanche par le Pape, et, lundi, il a participé à un déjeuner intime au Quirinal, chez le président de la République, M. Einaudi. Dans l'après-midi du même jour, il a été reçu par le comte Sforza et par Mgr Montini, substitué du sous-secrétaire d'Etat au Vatican. Le soir, un dîner était donné en son honneur par la Croix-Rouge italienne.

Les entretiens de M. Ruegger au Vatican ont été particulièrement longs et cordiaux, et un commencement possible de collaboration a été trouvé dans les efforts du Comité international

en Palestine, dans le cadre de l'activité qui lui a été attribuée par l'O.N.U. en faveur des réfugiés, des personnes déplacées et de certaines autres catégories de victimes de la guerre.

Avec les autorités italiennes, le président Ruegger a touché les questions qui se rapportent au rôle de l'Italie dans la prochaine Conférence de la Croix-Rouge, à sa position dans l'organisation et aux responsabilités financières qu'elle est disposée à assumer à l'égard de la Croix-Rouge.

Heureux Canadiens 323 millions de dollars de réduction d'impôts

Le ministre des finances du Canada propose une réduction de 32 pour cent de l'impôt sur le revenu, mettant hors de portée du fisc 750,000 citoyens. La taxe de 15 pour cent sur les billets de train, de bateau et d'avion, sur les télégrammes et les conversations téléphoniques, ainsi que sur les boissons sans alcool est supprimée. De plus, l'impôt de luxe, qui frappe les articles de bijouterie et d'orfèvrerie, les articles de voyage, tels que valises et malles, les plumes-réservoirs et les briquets, sera réduit de 25 à 10 pour cent. Ces mesures réduiront de 323 millions de dollars le montant total des impôts directs et indirects.

Nouvelles suisses

Chambres fédérales

L'impôt sur le chiffre d'affaires au Conseil des Etats

Après avoir repoussé, ainsi qu'on l'a lu dans le « Nouvelliste » de jeudi, l'impôt direct figurant dans le projet de réforme des finances fédérales, le Conseil des Etats a abordé, mercredi matin, une

Les Coopératives et le Socialisme

Il est certains problèmes qu'on n'ose pas aborder sans soulever des tempêtes de protestations. Celui des coopératives est du nombre et ceux qui ont ici ou là souligné l'anomalie de certains privilèges fiscaux dont elles jouissent en ont fait l'expérience.

Il faut pourtant avoir le courage de le dire clairement : les coopératives sont — aux yeux des socialistes suisses — un des plus sûrs moyens de parvenir à leurs fins. Qui en douterait n'aurait qu'à étudier le programme de « la Suisse nouvelle », selon lequel d'importantes compétences seraient attribuées aux coopératives.

M. Weber le soulignait dernièrement au cours d'une conférence faite récemment à un certain nombre d'initiés du parti socialiste bernois. Il relevait que les coopératives de consommation groupent aujourd'hui plus de 500,000 membres et font un chiffre d'affaires de six à sept cents millions. Il disait aussi :

Ces coopératives de consommation, qui sont rassemblées dans l'Union des coopératives suisses de consommation, mènent une lutte incessante contre les organisations concurrentes de l'économie privée, qui se sentent menacées dans leur existence par l'expansion de l'idée coopérative.

Mais ce n'est pas seulement la force matérielle des coopératives qui inquiète leurs adversaires. Le simple fait que la coopérative comprise dans son sens exact est une entreprise anti-capitaliste a justifié, dans de larges milieux bourgeois, une campagne hostile aux coopératives.

M. Weber montrait ensuite que les purs du coopératisme sont les premiers à penser que cette crainte est fondée, puisque les coopérateurs cherchent à étendre leur mouvement à tous les secteurs de l'économie pour supplanter partout le régime de l'économie libre. C'est ainsi que les coopératives ont fondé leur propre minoterie, leur fabrique de chaussures, leur fabrique de savon et de

pâtes alimentaires. L'U.S.C. possède aussi des coopératives de culture de légumes et une coopérative laitière d'achats. Elle a aussi créé la Banque centrale coopérative, qui lui a entr'ouvert une porte dans le domaine du crédit, et une coopérative d'assurances. Sans compter un certain nombre de coopératives de production indépendante.

Ainsi, de l'aveu même de M. Weber, les coopératives ne sont pas simplement une forme de société commerciale, mais un moyen de transformer une économie libre en une économie étatisée et planifiée, à la mode socialiste. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'elles aient des adversaires résolus.

Ce n'est d'autant moins que certaines expériences coopératives sont loin d'avoir été concluantes. Sans parler de telle tentative malheureuse dans le domaine de la presse hebdomadaire, et dont les braves coopérateurs ont fait les frais, il n'est pas inutile de rappeler qu'un certain nombre de coopératives de production ont assez tristement terminé leur carrière. M. Weber lui-même en convenait en juin 1945 dans la « Freie Innenschweiz », lorsqu'il écrivait :

Ce qu'on appelle coopératives ouvrières de production, c'est-à-dire les entreprises artisanales et dirigées par les ouvriers n'ont pas rempli les espoirs qui avaient été placés dans cette forme du mouvement coopératif.

La thèse ci-dessus exprimée par M. Weber vient d'être confirmée par un fait récent : la fabrique coopérative de cigares de Menziken vient d'être cédée à une entreprise privée en raison de sa mauvaise gestion. Mais si de telles entreprises se révèlent difficilement rentables, elle n'en constituent pas moins un moyen efficace d'étatiser l'économie et d'affaiblir les classes moyennes en incorporant certains de leurs éléments dans des institutions collectives.

deuxième divergence importante, celle qui porte sur la part des cantons au produit net des droits d'entrées perçus sur les carburants pour moteurs. Le Conseil fédéral, et par la suite le Conseil national, n'entendaient céder aux cantons qu'une partie de ce produit, tandis que le Conseil des Etats s'était prononcé pour l'attribution aux cantons de la moitié des droits sur la benzine.

Hier, après une brève discussion, le Conseil des Etats a maintenu, sur ce point également, sa décision antérieure par 33 voix contre 5 (socialistes).

L'article 42 ter sur les contingents cantonaux est maintenu par 22 voix contre 12.

En séance de relevée, le Conseil débat longuement la question de l'impôt sur le chiffre d'affaires. La majorité de la Commission propose un nouveau texte assujettissant les livraisons et prestations à l'ICHA, mais en exonérant les denrées alimentaires de première nécessité. La minorité socialiste propose d'adhérer à la décision du Conseil national, mais en l'amendant légèrement. Une autre minorité représentée par M. Altwegg, radical de Thurgovie, propose de limiter l'ICHA à vingt ans et de compléter la proposition de la majorité en adhérant à la décision du National sur l'impôt de luxe et l'impôt sur les boissons.

M. Nobs, chef du Département des finances et des douanes, rappelle que les décisions du National réduisent d'environ 40 à 50 millions de francs par an le rendement de l'ICHA. La nouvelle formule de la Commission n'excluerait pas l'impôt sur les boissons et l'impôt de luxe, ce qui est confirmé par le rapporteur, M. Fricker.

Vote, aujourd'hui, jeudi. La disposition limitant les compétences financières des deux Conseils est maintenue par 23 voix contre 6, pour marquer la volonté des Chambres de réaliser des économies.

Après l'examen de la nouvelle organisation de l'armée, le Conseil national s'est occupé, lui, des chevaux d'armée, des automobiles militaires et des avions de chasse, approuvant généralement l'avis du Conseil fédéral et ... les crédits demandés.

Les dernières plaidoiries au procès Woog

Les deux derniers défenseurs des accusés dans le procès Woog ont plaidé mercredi devant le Tribunal de Winterthur.

Me Hitz a fait valoir qu'Engeli a épargné une grande perte à l'Office de coordination par son attitude et qu'à l'époque des décisions du Comité alléguées par l'accusation il n'était pas encore membre du Comité. En ce qui concerne Mme Keller qu'il devait aussi défendre, Me Hitz estime qu'elle doit être libérée du chef d'accusation de détournement de la somme de 1200 fr. parce qu'il s'agissait d'un salaire; quant à une somme de 500 fr. qu'elle aurait prélevée elle doit être acquittée au bénéfice du doute.

C'est ensuite Me de Puoz, le défenseur de Haesler et de Nussbaumer, qui prend la parole et qui en tant que défenseur d'office n'est lié à aucune des parties; il se déclare convaincu que les sept accusés sont absolument innocents. Ils ne se sont rendus coupables d'aucune infraction aux lois, n'ont causé des dommages à personne et n'ont pas voulu s'enrichir frauduleusement. Les jurés n'ont pas à tenir compte du procès-verbal des agents qui ont utilisé un appareil d'écoute.

Nouvelles locales

Les salaires du vignoble

Les délégués des maîtres-vignerons et ouvriers de vigne des districts du centre (Sierre exclu) se sont réunis en assemblée dimanche 20 mars à Sion. Ils ont pris la décision suivante :

« Considérant le rendement favorable du vignoble valaisan de 1939 à 1947,

Vu le coût de la vie qui n'a pas diminué depuis la dernière fixation des tarifs 1948,

Boudebrai et il était en train de préparer ses rapports là-dessus quand ce dernier vint le voir, la veille du drame. Il y eut discussion, puis dispute. Boudebrai partit en sachant que le lendemain, il serait dénoncé. Sans doute avait-il vu, lui, que Philippe tirait au flobert dans le parc et cela lui donna l'idée d'un assassinat avec un accusé tout trouvé. Il vint le lendemain dans le parc avec une carabine achetée à l'autre bout de la ville, il guetta caché dans les buissons et quand Stephen ouvrit ses volets, Boudebrai, risquant le tout pour le tout, lui logea une balle sous le menton.

Voilà pourquoi il tenait tant à prouver la culpabilité de mon frère, le bandit. Heureusement pour nous, il avait commis deux ou trois fautes, dans ce crime trop précipité. Il n'avait pas la même munition ni la même carabine que mon frère et c'est ce qui le perdit... avec aussi des souliers vernis qui criaient un tout petit peu trop fort.

Augusta était éberluée. Ce drame qui s'était déroulé sans qu'elle en devinât le ressort, toute cette sombre histoire tissée dans la trame banale de quelques jours d'automne l'emplissait d'étonnement.

(La suite en 3e page).

CLÉMENCE ET LA VIE

par René Besson

Passant qui t'en viens tout seul sur la plage, pourquoi ne peux-tu pas être celui que Clémence désire tant revoir ? Tu as à peu près sa taille et presque sa démarche si elle était alourdie par ce sable mou. Tu as l'ovale de son visage et, presque, le pli de sa lèvre quand il souriait. Tu as son regard et... mon Dieu ! Tu as aussi le son de sa voix. O Charlie, si tu es un fantôme, ne t'évanouis pas sans emporter ta Clémence dans ce pays des ombres où nulle déception n'est possible parce que nul espoir ne la hanta jamais...

Mais non, tu n'es pas un fantôme ! Les fantômes n'ont pas ces lèvres plus chaudes que le vent ni cette étreinte brisante, et jamais, jamais de larmes dans les yeux !

— Charlie, est-ce possible !

— Oui, Clémence, je suis arrivé ce matin. J'ai

voyagé toute la nuit. Comment, vous n'avez pas reçu mes lettres ? Votre tante me le payera !

Mais bah, tout est bien maintenant et je ne crains personne. Venez, je vous raconterai tout à déjeuner. Bien sûr que j'ai déjà vu votre tante, c'est elle qui m'a envoyé à votre rencontre. Oui, Philippe est à la maison, depuis un mois déjà, un long mois que j'ai passé à attendre de vos nouvelles et à faire des projets pour vous surprendre. O, Clémence, si vous saviez comme cette dernière nuit fut longue, après tant de jours ! Mais comme nous allons être heureux, maintenant...

— Mangez, mon garçon, vous parlerez après. Vous devez avoir faim ! Encore un peu de sole ?

— Merci !

— Comment va madame votre mère ?

— Très bien, naturellement, depuis que Philippe lui a été rendu. Car cette horrible histoire est finie, et bien finie ! Quel cauchemar. Comme je vous l'ai écrit...

— Clémence n'a pas reçu vos lettres, mon garçon. Elles sont encore dans leurs enveloppes cachetées, parmi mes papiers. Je n'ai pas voulu pousser l'indiscrétion jusqu'à les lire et je n'ai pas voulu non plus les donner à Clémence avant de savoir... Je pensais bien que vous viendriez

si les choses s'arrangeaient. Si vous saviez ce que ma Clémence a enduré depuis un mois. J'ai dû me faire violence pour ne pas m'attendrir... elle doit avoir une piètre opinion de sa tante... mais bah, seul compte le résultat. Avez-vous aussi souffert, vous, garnement ! Oui ? Eh bien tant mieux, vous ne l'en aimez que mieux... et plus longtemps car, voyez-vous, pour l'amour, durer est la grande affaire et, en cela, l'épreuve n'aura pas été inutile. C'était trop facile, aussi, de s'aimer parce que l'on s'était rencontré dans le parc de mon Château-Grangnet et de se le dire à journée faite ! Le destin vous a un peu étrillés... tant mieux pour vous. Vous n'en serez que plus propres. Et maintenant dites-nous ce qui s'est passé là-bas après notre départ.

— C'est très simple... et très rocambolesque à la fois. C'est Boudebrai qui avait fait le coup... Eh oui, le sous-brigadier Boudebrai lui-même ! Figurez-vous que ce policier trafiquait dans les stupéfiants, avec une bande que traquait le chef de la brigade des mœurs, Stephen. On n'arrivait pas à pincer cette bande et l'on songeait à des complacités dans la police lorsque l'affaire de Château-Grangnet est arrivée.

Voici comme les choses ont dû se passer : Stephen devait avoir découvert le double rôle de

Vu la convention nationale sur la stabilisation des prix et salaires,

Vu que les salaires des ouvriers de vigne n'ont augmenté pour compenser la hausse du coût de la vie que longtemps après la hausse des prix de la vendange et dans une proportion moins grande,

les délégués des maîtres-vignerons décident de maintenir pour 1949, les tarifs fixés et appliqués en 1948, soit :

Métral : Fr. 2.— à l'heure au minimum ;
Ouvrier qualifié : Fr. 1.70 à l'heure au minimum.
Les salaires des effeuilleuses et les suppléments pour travaux spéciaux (sulfatage, arrosage), seront fixés selon les usages locaux ».

Il n'a pas échappé aux maîtres-vignerons que la situation des propriétaires de vigne est en ce moment difficile : le prix de la vendange 1948 n'est pas encore fixé et un modeste acompte seulement a été versé.

Cependant le coût de la vigne reste déterminant pour les travailleurs et son index élevé rend très dure l'existence de ces derniers.

Les ouvriers de la vigne se rendent compte, d'autre part, que le marasme sur le marché des vins indigènes ne provient pas du coût trop élevé des salaires, mais de bien d'autres motifs. Si certains propriétaires entrevoient une solution au problème du vin dans la réduction des salaires des ouvriers de la vigne, nous devons leur dire que c'est dans une autre direction qu'il faut chercher les mesures de défense des intérêts des producteurs de vin, notamment dans la réduction des marges des intermédiaires. En agissant dans cette direction, on atteindrait des bénéfices parfois exagérés tandis qu'en réduisant les salaires, on porterait atteinte aux pauvres bougres d'ouvriers dont les moyens d'existence sont déjà bien restreints.

Les délégués des maîtres-vignerons et ouvriers de vigne affirment une fois de plus leur solidarité avec tous les autres éléments de la « profession du vin » et expriment le vœu de voir s'établir un ordre dans le métier qui fixe, par des accords sanctionnés par les pouvoirs publics, le salaire des ouvriers, le prix de la vendange à la production, la marge de bénéfice des intermédiaires.

Ils souhaitent que cet ordre s'établisse le plus rapidement possible pour que la justice sociale se réalise et, partant, la paix sociale aussi.

Le problème du vin

Dans notre premier article sur la question qui nous préoccupe, nous avons souligné avec chiffres à l'appui, pourquoi il y avait un problème du vin avant 1939; pourquoi il n'y en avait plus pendant la guerre et pourquoi, actuellement, il se pose à nouveau avec une acuité lancinante.

Il n'y aurait pas de problème social si la justice sociale était une réalité, si la richesse que produisent les métiers était répartie non seulement selon les exigences du capital mais selon les besoins des hommes, des ouvriers aussi bien que des patrons.

Il n'y aurait pas de problème du vin si la richesse que représente ce produit qui sort chaque année de notre terre était équitablement répartie et s'il s'en répandait une suffisante abondance sur tous les éléments qui contribuent soit à le produire soit à le distribuer.

Mais, comme il n'est pas possible de réaliser la justice sociale sans organisations professionnelles, il faudra bien admettre aussi qu'il sera impossible, sans organisation, d'assurer à l'ouvrier de vigne un juste salaire, au producteur un rendement normal et à l'intermédiaire un bénéfice convena-



Et ce n'était pas tant à Stephen, la malpe, mais à ce Boudebrai qu'elle avait vu vivre, qui lui avait parlé de sa voix de chanteur, qui avait foulé le tapis de haute laine de son salon... et qui n'était qu'un odieux assassin en dépit de sa silhouette distinguée et de son prestige de policier.

— A-t-il été jugé, cet homme, demanda-t-elle ?

— Non. Il est mort ! Il s'est tiré une balle dans la bouche quand on est venu l'arrêter. Et pas une balle de flobert cette fois-ci !

— Quelle horreur !

Clémence revint sur terre à l'ouïe de cette tragique conclusion et les deux femmes songèrent ensemble au pistolet d'acier bruni que l'homme de la police faisait danser dans sa main et qui les avait tant effrayées un certain près-midi de cette époque tumultueuse.

Ainsi, la vie, cette vie que Clémence désirait tant connaître pouvait avoir de ces épisodes brutaux, sanglants, horribles... et si imprévus !...

Augusta Brouhandier se passionna soudain pour cet épilogue. Elle posa cent questions et Charlie dut expliquer par le menu tout ce que l'enquête révéla lorsqu'elle prit Boudebrai pour objet.

— Ce qu'il y a de plus curieux dans tout ceci, expliqua-t-il c'est que, tant que l'on cherchait à



Chaque mère de famille devrait le savoir :

Les langes ne jaunissent pas et reprennent chaque fois la blancheur du neuf quand on les lave avec Radion !

Radion lave plus blanc, parce qu'il contient du Solium. Le Solium agit comme les rayons de soleil les plus étincelants, mais sans attaquer les tissus. Linge et mains sont ménagés. Chaque pièce regagne une propreté impeccable, un blanc éblouissant. Et quel délicieux parfum de fraîcheur exhalent les effets lavés avec Radion !

Radion lave plus blanc

parce qu'il contient du Solium !

OMO pour tremper et rincer



ble tout en sauvegardant les légitimes intérêts des consommateurs.

« En matière économique, déclarait M. A. Favre, dans sa brochure « L'homme libre dans l'Etat fort », plus que dans les autres domaines de la vie sociale, la liberté gagne dans la mesure où l'ordre est assuré. »

Or, la liberté dépend pour beaucoup de la sécurité matérielle. N'est pas libre l'ouvrier sans travail et sans ressources ! N'est pas libre le paysan producteur qui ne tire de ses produits qu'un prix dérisoire et insuffisant !

La sécurité matérielle est une condition de la liberté. Et pour conquérir et assurer cette liberté, il faut un ordre social. Cet ordre existe-t-il actuellement dans « la profession du vin » ? Il a existé, durant la guerre, où le contrôle des prix

fixait, en quelque sorte, le prix à la production et les marges bénéficiaires des intermédiaires.

Mais, ce contrôle des prix qu'on a trouvé quelque peu tracassier — il faudrait s'expliquer à ce sujet ! — on l'a supprimé en 1946 — pour le vin — à la demande et par la faute de qui ?

N'aurait-il pas été indiqué de retenir cette formule du contrôle des prix qui était une esquisse d'organisation et de l'adapter aux nécessités de l'économie de paix ? N'y a-t-il pas eu, dans « la profession du vin » des gens trop attirés par l'idée du profit et qui ont sacrifié allégrement l'avenir pour réaliser des bénéfices immédiats ?

Alors que pendant la guerre, dans la plupart des métiers, on a su profiter de cette vague d'union nationale pour commencer à construire un ordre social, qu'a-t-on fait dans la profession du vin ?

ment où la police vint enquêter dans la chambre de Stephen ?

— Parce que la police, c'était Boudebrai lui-même. Dès son coup fait, il courut aux bureaux de la police secrète et ce fut lui, comme par hasard, qui fut chargé des premières constatations. Vous pensez bien qu'il mit le temps à profit pour trouver et faire disparaître le rapport qui devait le perdre. Ah, c'était un rusé moineau !

Charlie se tut et l'on entendit le long frémissement des palmes que balançait le mistral et peut-être la proche rumeur de la mer. Comme cette aventure était lointaine, dans le temps comme dans l'espace ! Il n'en restait rien déjà, qu'un souvenir à la fois oppressant et doux comme celui d'une angoisse vaine.

Aujourd'hui, tout n'était que lumière éclatante et bonheur, bonheur trop grand, bonheur qui fait mal...

— Clémence, ne regarde pas ton fiancé avec ces yeux-là, et tâche de finir ce que tu as dans ton assiette. Il y a de la glace au dessert et j'ai hâte de la goûter. Je suis sûre qu'elle ne vaut pas la glace à la praline que Marthon nous fait parfois à la maison. Tenez, elle nous en fera une pour notre premier repas au Château-Granget et vous viendrez la manger avec votre mère et ce garnement de Philippe. Ce sera le repas officiel de vos fiançailles, mes enfants. D'ici là, tâchez de ne pas vous écrire trop de lettres et de garder un peu de tenue jusqu'à dimanche soir — car vous ne repartez que dimanche, Charlie, c'est bien convenu, n'est-ce pas ?

A-t-on su profiter de cette période d'euphorie au point de vue économique pour assurer l'avenir ?

Aujourd'hui, quelques esprits mesquins et étroits croient que pour sauver les vigneron-producteurs, il suffirait de baisser les salaires et ceux des ouvriers de vigne en particulier.

Au nom de la classe ouvrière, nous mettons en garde ceux qui seraient tentés de trouver une solution illusoire dans cette direction. Alors que nous assistons déjà à un début de crise de surproduction — ou plus justement de sous-consommation — serait-il indiqué de songer à diminuer le pouvoir d'achat des salariés qui représentent dans notre pays le 70 % des consommateurs ? Une solution de ce genre ne ferait qu'accélérer la course au désastre.

C'est au contraire dans une tout autre direction qu'il faut orienter nos efforts. L'économie libérale, nous ne le savons que trop, conduit à l'injustice et au désordre. Or, résoudre le problème du vin, nous le répétons, c'est assurer un salaire suffisant à l'ouvrier qui travaille la vigne, un gain normal au propriétaire-producteur, un bénéfice convenable aux intermédiaires sans que les consommateurs soient « estampés ».

Pour atteindre ces objectifs, qu'on le veuille ou non, il faut réaliser un ordre, il faut organiser. Le distingué chef du Département fédéral de l'Economie publique, M. le conseiller fédéral Rubattel a déjà indiqué la voie à suivre. Nous en parlerons dans un prochain article.

R. Jacquod.

Monthey à l'honneur

(De notre corr. part. H. F.)

Lors de l'incendie de St-Gingolph, provoqué par la haine des nazis pendant la guerre, de nombreux maquisards et de malheureux habitants de la ville frontrière martyre avaient été recueillis à Monthey et hébergés. Les blessés et les malades ont reçu à cette occasion des soins dévoués à l'Hôpital du district. D'autres services ont été rendus dans la suite aux maquisards.

Le gouvernement français n'a pas oublié les gestes d'amitié de la population montheyssanne et a tenu à manifester sa reconnaissance.

C'est ainsi que jeudi une cérémonie simple mais combien émouvante s'est déroulée à l'Hôtel de Ville en présence des membres du Conseil communal et des autorités françaises.

La médaille de bronze de la reconnaissance française a été remise à la cité de Monthey par M. Chevillote, consul de France à Lausanne, entouré de M. Canet, préfet de la Haute-Savoie, du sous-préfet de Thonon, du maire de Thonon, M. Pianta, conseiller général, et de nombreuses personnalités du grand pays voisin. D'aimables paroles furent échangées entre MM. le consul Chevillote et le président de Monthey, M. Delacoste. Les orateurs magnifièrent l'amitié franco-suisse et rappelèrent les liens qui unissent les deux républiques.

Un peu plus tard, une seconde cérémonie se déroula à l'Hôpital du district. En présence de M. Paul de Courten, conseiller national et préfet, la médaille de bronze de la reconnaissance française fut également remise à cet établissement hospitalier.

Puis un banquet réunit nos hôtes en compagnie des autorités montheyssannes à l'Hôtel du Cerf.

Ajoutons que Monthey est la première ville suisse à qui le gouvernement de la République française a remis la médaille de la reconnaissance... Ceci est tout à l'honneur des Montheyssans.

Pour ou contre la loi Bircher ?

Etes-vous adversaire ou partisan de la loi Bircher sur la tuberculose ?

Cette question délicate a soulevé des débats passionnés, de vives polémiques, des conférences contradictoires et nous allons entendre, au moment de la votation, un concert d'opinions discordantes.

Il est un point, cependant, qui recueille l'avis unanime : la nécessité de combattre, par des moyens admissibles, le terrible fléau.

C'est ce que le Valais a compris en donnant à

FIN

RECLAMATIONS. — Les abonnés qui reçoivent le journal sans adresse sont priés de présenter leur réclamation en premier lieu au facteur ou au bureau de poste s'il arrive que le « Nouvelliste » ou le « Bulletin officiel » leur fasse défaut.

FULLY

Vente aux enchères

Les biens de Joseph Nicollier, d'Alfred, à Bruson-Bagnas, exposeront en vente par voie d'enchères publiques qui auront lieu samedi le 26 mars, à 13 h. 30, au Café des Alpes, à Fully, les immeubles ci-après, sur terre de Fully :

- Fol. 19. — No 91. — Chancottin, vigne de 294 m2.
- Fol. 14. — No 360. — Forêt, vigne de 125 m2.
- Fol. 26. — Nos 110-111 et 144. — Ex-Moulin, vignes de 122 et 62 m2.

Pour les vendeurs : Cl. Carron, notaire.

L'achat de vos meubles vous fait-il du souci?

Nous vous prêtons, remboursable jusqu'à 36 mois. Discretion absolue. Ecrivez sous chiffre P. 1830 A. à Publicitas, Lausanne.

AGRICULTEURS-VITICULTEURS!

Demandez : L'HUMUS-BENY

25 ans de succès

La Maison qui a toujours livré pendant la guerre. Le plus puissant des engrais organiques : remplace le fumier dans toutes les cultures. La seule solution dans les périodes de crise, qui procure les bénéfices.

H. BENY, La Tour-Vevey.

FEDERATION VALAISANNE DES PRODUCTEURS DE LAIT, SION. — Tél. 2.14.44

ou son représentant : LUCIEN COTTAGNOUD, VETROZ Téléphone 4.12.47

Demandez tout de suite une démonstration sans engagement de la fameuse petite machine à tricoter de ménage

PASSAP

qui tricote : bas, pullovers, gilets, gants, blouses, etc., etc., en laine ou coton de toutes les grosseurs.

comme à la main

mailles : jersey, mousse, côtes, trou-trou, etc., etc., 5-8 fois plus vite.

beaucoup mieux :

sans fatigue — sans peine, Passap fait du tricot main. Fr. 193.50, facilités sur demande.

Ecrivez maintenant à l'agence, Place de la Riponne 2, Lausanne. P. Dagon.

PUBLICATION DE TIR

Des exercices de tirs à balles auront lieu : Carte 1 : 50,000 col du Gd-St-Bernard

TIR AU CANON

1re semaine : mercredi 30.3.49, jeudi 31.3.49, Vendredi 1.4.49, de 0800 à 1800.

2e semaine : lundi 4.4.49, mardi 5.4.49, mercredi 6.4.49, jeudi 7.4.49, vendredi 8.4.49, de 0800 à 1800.

Zone dangereuse et région des buts : Six Blanc - Tête de la Payannaz - La Chauz - Chésère - Basset - Les Arpelles - Combe Péteré - Mt Brûlé - Oujets de Mille - Combe de Mille - Erra - Verdette - Mt Rogneux - Bec de l'Aigle - Croix de Biselx - Plan Palasuit - Pte du Parc - Pte de terre rouge - Pte de Boveyre - Plan Bœufel - Le Cœur - La Toula - Luis Reversa - Combe de Lana - Petit Combin.

Combe d'Orny - La Broya - Val d'Arpetta - Aiguilles d'Arpetta - Pte des Ecardies - Dzennepi - Six Carro - Clochers d'Arpetta - Gda. Becca - Liappey de la Grana.

Position des batteries : Champex, Comeire, Follaterres.

TIR AUX ARMES D'INFANTERIE

1re semaine : mercredi 30.3.49, jeudi 31.3.49, vendredi 1.4.49, de 0800 à 1800.

2e semaine : Jeudi 7.4.49, de 0800 à 1800.

Zone dangereuse et région des buts : Val d'Arpetta (compris les pentes au sud des Clochers d'Arpetta, Six Carro, Dzennepi) - Fenêtre d'Arpetta - Pte des Ecardies - Col des Ecardies - Col d'Arpetta, ainsi que les pentes au nord des Aiguilles d'Arpetta.

Région Prayon (Val Ferret) - L'Averna - La Seilo - Torrenf Idro.

Région Bourg-St-Pierre : Saraire.

Avis important

La région des buts et la zone devant les positions des batteries sont dangereuses et le passage en est interdit. Pendant la durée des tirs, un drapeau rouge et blanc sera placé aux batteries, aux postes de commandement ainsi que dans le voisinage des buts.

La circulation sur les chemins menant aux buts est interdite pendant toute la durée des tirs.

En raison des dangers qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.

La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse demeure réservée.

Celui qui trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives, est tenu d'en marquer l'emplacement et de l'indiquer à la troupe ou au poste de destruction de l'arsenal fédéral de St-Maurice (Tél. 5.41.71).

Selon les circonstances, notamment lorsqu'un accident aura ainsi été évité, il pourra être alloué une prime de 20 francs au plus à celui qui aura correctement indiqué l'emplacement d'un projectile ou d'une partie de projectile dangereux.

Savatan, le 17.3.49. No 16, St-Maurice 5.41.74.

Place d'armes de St-Maurice Le Commandant.



Le scout „Jaguar“ est un as de la cuisine

Sa popote est un vrai régal. Rien d'étonnant, car il apporte toujours de la graisse comestible marque „le Poulet“. Elle est si économique, que sa maman le lui permet volontiers.

Graisse comestible
marque „le Poulet“
bonne et avantageuse



WALZ & ESCHLE S A

BÂLE

Suchard

CACAO «BLEU»

la qualité spéciale, riche d'arôme, économique et très nutritive. Convient aussi parfaitement à la préparation de crèmes et de puddings.



soluble



A vendre, d'occasion, six vestes

de cuisinier, usagées mais en bon état, grande taille, le tout Fr. 30.—. S'adresser Foyer pour tous, St-Maurice.

A louer ou à vendre 1000 m2 de

fraisière

Leghorn, 1 jour. Elevage contrôlé, exempt de pullorum, Fr. 1.60 pièce. Jeanneret, St-Triphon-Gare. Tél. Monthey 4.23.86.

MAISON

bien située, de deux appartements de 3 chambres, cuisine, bains. Jardin arborisé. Ecrire sous P. 4116 S à Publicitas, Sion.

JEUNE FILLE

est demandée pour servir au café et aider au ménage. Gages Fr. 100.— à 120.—. Tél. No 6.91.32, Bourg-St-Pierre.

Poussins

Leghorn, 1 jour. Elevage contrôlé, exempt de pullorum, Fr. 1.60 pièce. Jeanneret, St-Triphon-Gare. Tél. Monthey 4.23.86.

veaux femelles

pour élevage, issus de mères et fortes laitières, race d'Hérens. — S'adresser à Delaloy Sébastien, Ardon.

jeune fille

expérimentée, pour ménage avec enfants. Bons gages. S'adresser sous P. 4180 S. Publicitas, Sion.

2 jolis lits

à vendre d'occasion Ls XV, à 1 pl. et demie, avec crin animal, en bon état. R. NANTERMOD, Aux Belles Occasions, Sion. Téléphone 2.16.30.

griffes d'asperges

A vendre fortes d'un an, Argenteuil, sélectionnées. Marchandise 1er choix. Fr. 75.— le mille. Neury-Bernard, horl., La Printanière, Saxon.

ATELIER DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES DE VOUVRY

construction de machines et appareils pour toutes industries et agriculture, serrurerie, élévateurs, wagonnets, machines pour le bois, scies circulaires. Réparations de machines, tracteurs, remorques, etc.

A vendre, d'occasion, un char à pneus

en parfait état. Charge 2000 kg., une

remorque

jumelée, charge 2500 kg., ainsi qu'un

monte-charge

marque Allmand. S'adresser au Nouvelliste sous U. 6738.

MARIAGES

Pour conclure un bon mariage, adressez-vous en toute confiance à notre service spécialisé.

Avec tact et discrétion d'honneur, nous vous ferons connaître immédiatement le conjoint de votre idéal. Goûts, situations, fortunes.

Demandez aujourd'hui même les renseignements sans engagement au « Bureau SELECT », Case postale 107, VEVEY-Gare.

On cherche bonne

SOMMELIERE

pour entrée de suite. Débutante acceptée. S'adresser au Café de la Gare, J. Goffard, Travers (Neuchâtel).

Quelle

personne

ou cordonnier s'intéresserait de la vente de souliers occasion en parfait état.

Offres sous P. 4179 S à Publicitas, Sion.

On cherche une

PERSONNE

pour le ménage et pour aider à la campagne. S'adresser au Nouvelliste sous C. 6746.

POUSSINS

Expéditions toutes les semaines : Leghorn lourde à gros œufs, à Fr. 1.50. Sussex herminée pure race, poule idéale à Fr. 1.80. Bleu de Hollande, pure race, très précoce et lourde, à Fr. 1.70. Exempt de maladie et vigoureux. Veuillez commander par carte à Jean Schupbach père, Lucens. Tél. 9.92.30.

Bleu de Hollande de 2 à 6 semaines à disposition. Prix selon l'âge.

Prière de conserver l'adresse

OCCASION. — A vendre!

CHEVAL

sage, 6 ans, avec papiers, fait à tous travaux. Etienne Lager, Chermignon-d'En-Bas.

A vendre un beau lot de 55

moutons

S'adresser chez Alexis Fontannaz, Rennaz. Tél. 6.82.19.

A vendre un

CHAR

pour la montagne, No 10, avec échelle à foin et benne, le tout en bon état. S'adresser à Eugène Roduit fils, Sallion.

A vendre 5 à 6 m3

fumier

à port de camion. S'adresser à Heymoz Louis, Les Fontaines S. Ollon (Vaud).

OCCASIONS à l'état de neuf!

BAIGNOIRES

émail, sur pieds et à murer LAVABOS, EVIERS, W.-C., CHAUDIERES A LESSIVE 165 litres, à circulation d'eau galvanisées et en cuivre. COMPTOIR SANITAIRE S. A 9, rue des Alpes, GENEVE Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

Effeuilleuses

2 bonnes sont demandées. Bon traitement, gages à convenir. — S'adresser Samuel Paley, en Bellevue, Chexbres (Vaud).

Vaches laitières

de bon rapport, si possible fardives, sont demandées par moyens de Zinal pour la saison d'été 1949. S'adresser à Benoit Theylaz, Ayrer.

Je cherche

appartement

de 3 à 4 pièces, dans la région de Martigny-Monthey, ou éventuellement petit train de campagne. S'adresser au Nouvelliste sous V. 6739.

On cherche

jeune débutante

pour servir au café et aider au ménage. S'adresser au Nouvelliste sous Z. 6743.

On cherche pour tout de suite

BONNE A TOUT FAIRE

propre et honnête, sachant cuire, aimant les enfants. Place stable. Bons traitements.

Offres à Mme Merz, Villa Floréal, Vevey. Tél. 5.37.88.

CHARPENTIER

menuisier est demandé pour quelque temps. Offres sous chiffre P. 4145 S ou Tél. (026) 6.59.16.

A l'heure du jeu UN BON CAFÉ

ARÔMATIQUE



VALRHÔNE

Moutons



Moutarde MONT D'OR Savoureuse!

EMBALLAGE CARTON TRÈS PRATIQUE BOURGEOIS FRÈRES S.A. BALLAUGUES

VIANDE

de chèvre Fr. 3.— par kg. Franco de port Franco de port. Boucherie Del Nofaro, Collège V. M.

ses ligues une extension toujours plus large et en créant le Sanatorium de Montana.

Mais cet établissement fort coûteux n'aurait pas pu être édifié sans la générosité de mécènes et sans le remarquable appui de la Loterie romande.

Cette institution a permis de faire entrer dans la réalité un rêve qui, longtemps, avait semblé inaccessible.

Prendre des billets c'est permettre d'en réaliser d'autres encore d'une impérieuse nécessité.

Pèlerinage à Lourdes

Le 1er avril, au plus tard, les inscriptions et le prix du pèlerinage doivent être parvenus à M. le Rd curé de Savièse; cela lui est indispensable pour établir le passeport collectif, pour commander les billets et retenir les hôtels à Lourdes.

P. Jean, curé de Savièse.

Printemps!

On nous écrit :

Quelle joie en chacun de nous à son retour !... La neige nous quitte peu à peu et avec elle ses longues heures froides. La nature n'a pas encore retrouvé sa fraîcheur, pourtant les oiseaux chantent déjà, tout reverdit, se réchauffe, revit. Ce brave soleil ne se lasse pas de chacun de nous.

En effet, elles reviendront toutes ces petites merveilles de notre flore, toutes avec leur simplicité, leur charme, leur beauté. Déjà nous avons répondu aux premiers sourires de la petite anémone hépatique qui se cache encore sous les branches de sapin, méfiante et craignant les retours éventuels de neige. Bientôt en plus grand nombre, elles borderont nos sentiers en compagnie de leur nombreuses sœurs. Comme vos premiers « bonjour » nous sont une raison de joie et de réconfort. C'est un « revenez vite » que nous formulons en dedans de nous.

Revenez !... mais pour elles est-ce toujours bien intéressant ? Pouvons-nous nous imaginer une nature sans fleurs ? Pourtant elles ne nous demandent rien pour vivre et n'ont aucune exigence. Elles dorment dans la terre, fleurissent partout et n'importe où et après avoir assuré l'avenir de leur génération meurent doucement satisfaites de leur stade de vie !...

Où, revenez... beaucoup d'entre elles préféreraient ne pas revenir. Pensez aux nombreuses sur lesquelles un gros soulier clouté viendra lourdement s'abattre, pensez à celles qui cueillies iront mourir en bouquets le long des chemins, dans un vase ne répondant même pas à la dignité de leur beauté. Où, en effet, que de ravages il se fait chaque année. S'il existait un conseil de guerre des plantes que de conflits n'aurions-nous pas à supporter !... Il n'en existe pas, c'est pourquoi je fais appel à chacun de vous, de ceux pour qui le mot nature réveille un sentiment de profonde admiration et de respect.

Je pense spécialement à ceux pour qui le plus terrible massacre est indifférent. « Faire des bouquets et les vendre !... », aux nombreuses sociétés, écoles, etc., qui lors de courts séjours en montagne font provision de fleurs destinées à mourir avant d'être en pleine, à ceux qui espèrent faire pousser ailleurs une plante qu'ils auraient volée à sa tribu. Se doutent-ils tous ces personnages grossiers qu'aucune des étoiles de la montagne, de nos forêts, de l'alpe, n'aura une parcelle de joie et de vitalité ailleurs que précisément là où elle s'épanouit. Bien des cas, partout dans ce magnifique jardin qu'est le Valais surtout sont signalés. Pouvons-nous imaginer que même des écoles font partie de ces derniers ?

La Société suisse de protection de la nature qui a son siège à Bâle groupe des membres un peu partout en Suisse qui ont comme premier devoir de surveiller notre flore. Fort heureusement, cette société, encouragée par la Confédération, est à la hauteur de sa tâche et se développe. Elle a des buts précis, et parmi eux, celui d'intervenir sévèrement en cas de massacre. L'expérience de la vie des végétaux lui a prouvé que certaines stations de plantes, par suite de cueillette ou d'arrachage, disparaissent complètement. Nous ne voulons pas voir de nos prairies les plus rares, mais aussi les plus magnifiques d'entre elles, nous quitter.

La plante pour prospérer dans une région déterminée a besoin de conditions précises. Ces conditions requises, elle s'adapte et prospère. Ceci explique la différence de notre flore par suite de la divergence de conditions.

Le Valais contient une des plus riches collections de notre flore, aussi vaut-il la peine de s'en occuper.

L'action de couper la tige fleurie, empêche la fécondation, d'où forte réduction de la propagation. Je ne parlerai pas de ceux qui enlèvent la plante avec la racine. Ceux-là sont d'autant plus coupables. Faisons tous un effort. Sachons discerner ce qui est ou n'est pas permis. La cueillette de certaines espèces, anémone jaune, rhododendron, gentiane, primevère acatule, cyclamen d'Europe, sabot de vénus, etc... (voir liste Ass. suisse protection nature), en quantité limitée même est interdit. Imposons-nous par une discipline, très préliminaire et surtout lorsqu'il s'agit d'enfants. Profitions-en pour éveiller en eux l'admiration des nombreuses merveilles que contient chaque coin de prairie, chaque forêt, chaque fleur jusqu'au profond de son petit cœur. Luttons dans nos stations par des défenses écrites disposées avec soin, par des interventions, etc. Vis-à-vis des étrangers surtout soyons fermes. Ils accaparent un bien sans scrupule, qui appartient à chacun de nous et fait partie de notre richesse nationale. Pour eux, il importe peu de la disparition de notre flore puisque leur séjour chez nous est limité. Une bonne intervention est souvent aussi une bonne leçon.

A vous tous éducateurs, éducatrices, amis des fleurs, de l'art, du beau, nourrissez en vous l'intérêt de connaître et d'aimer toujours mieux la nature. Elle est pour vous une source de méditation, d'incomparable bonheur, apprenez à la connaître plus en détail, cela vous donnera alors la force de la mieux défendre.

J. Tièche, Champex.

Il est possible d'obtenir l'affiche de protection des fleurs comme aussi le bulletin mensuel suisse ou international de protection de la nature au Secrétariat, 37, Aeschenvorstadt, Bâle.

Quand le hasard fait bien les choses

Le dernier tirage de la Loterie Romande, qui a eu lieu à Genève, laissera sans doute un souvenir durable aux gagnants du gros lot. Ces derniers, en effet, sont constitués par une famille d'ouvriers habitant la Suisse romande et qui n'avaient pris qu'un seul billet, mais un entier, le gagnant. C'est

Dernière heure

Les communistes marchent sur Nankin

NANKIN, 24 mars. (Reuter). — Trois armées communistes, commandées par le général Lin-Piao, marchent sur Nankin. Elles sont entrées à Tchou-Sien, à 50 km. de cette ville.

Le Conseil des Cinq

LONDRES, 23 mars. (A. F. P.) — Les ministres de la défense nationale des cinq puissances signataires du Pacte de Bruxelles se réuniront à La Haye le 7 avril prochain. Ils auront devant eux un rapport préparé actuellement à Londres par le Conseil de la défense des cinq qui s'est réuni mercredi sous la présidence du maréchal Montgomery. Ce conseil comprend le général Delatre de Tassigny, commandant en chef des armées de terre de l'Europe occidentale, le maréchal de l'air sir J. Robb, commandant en chef des forces aériennes de l'Europe occidentale et le vice-amiral Robert Jaujard, représentant naval des cinq.

Malgré le silence extrême strictement observé dans les cercles militaires des cinq on croit savoir que le Conseil de la défense qui s'est réuni mercredi a examiné un plan de réarmement de l'Europe occidentale. Le Conseil de la défense aurait d'autre part préparé un plan des grandes manœuvres aériennes que doivent effectuer les forces de l'Union occidentale au début de l'été. Ces manœuvres se dérouleraient dans la mer du Nord et dans la Manche et comprendraient une tentative de débarquement sur les côtes sud de l'Angleterre.

Les pertes des partisans grecs

ATHENES, 24 mars. (A. F. P.) — Selon des correspondants de presse, les partisans ont perdu au cours d'un engagement avec des gouvernementaux dans la région du fleuve Achelou, en Grèce centrale, 150 morts, blessés et prisonniers.

Plus au nord, dans la région de Valtos, les partisans ont perdu 130 tués et 10 prisonniers.

en famille aussi qu'ils vinrent toucher les 50,000 francs à la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne. Jamais ces braves gens n'en avaient vu autant ! On peut bien dire qu'en l'espèce, le hasard a bien fait les choses...

Mentionnons encore qu'un lot de Fr. 10,000.— a été gagné sur les bords du Léman.

MARTIGNY-VILLE. — A. V. S. — Comm.

Le public est informé qu'il doit s'adresser à M. le conseiller Denis Puippe, chef du Service social de la commune, pour tout ce qui concerne l'assurance-vieillesse et survivants.

Le bureau est ouvert tous les jeudis dès 15 heures au bâtiment scolaire, No 7, premier étage.

L'administration communale.

ST-MAURICE. — Soirée de la Gym-dames.

C'est toujours un régal... des yeux de voir « évoluer » ces dames... Et quand l'art gymnique s'y met c'est parfait ! Accourez donc tous, dimanche, en matinée pour les enfants, en soirée pour les... moins enfants, applaudir au spectacle qu'a préparé pour vous la Société fédérale de gymnastique féminine, section de St-Maurice. L'art et la beauté vous seront offerts à profusion en la Salle locale. Alors, pourquoi hésitez-vous ? A dimanche !

SALVAN. — Soirée de la Fanfare municipale.

(Comm.) — La Fanfare municipale de Salvan organise les 26 et 27 mars, à 20 h. 30, à la Salle paroissiale, ses soirées annuelles. Sous la direction de M. Jean Monod, elle a préparé le programme suivant, qui, nous l'espérons, fera mieux apprécier ses efforts persévérants pour satisfaire la confiance placée en elle :

1. Marche joyeuse, C. Genton ; 2. L'aurore, ouverture, Aug. Friebis ; 3. Czardas, G. Michiels ; 4. Intermède de M. Cornu, célèbre comique vaudois, du théâtre aux armées ; 5. Kerelsmarck, A. Beccuwe ; 6. Judex, andante maestoso, Ch. Goumou ; 7. Sélection de Vogelkoopman, opérette, van C. Zeller ; 8. Neutralité, marche, G. Stalder ; 9. Production de M. Cornu.

Programme de M. Cornu : Samedi 26 mars : 1. Les confidences de l'Alois, par Cornu ; 2. Humour vaudois et d'ailleurs. Dimanche 27 mars : 1. Une pincée d'humour romand, par Cornu ; 2. Une heure de variétés avec le comique vaudois Cornu et sa troupe.

Trains spéciaux : Samedi soir 26 mars : Salvan-Martigny, départ 24 h. ; dimanche soir 27 mars : Finhaut-Salvan, dép. 20 h. ; Salvan-Finhaut, dép. 23 h. 30.

Chronique sportive

FOOTBALL

La Coupe de Suisse

Le temps paraissant s'être sérieusement remis au beau, il semble que la demi-finale de Coupe entre Servette et Lausanne pourra cette fois se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Comme la forme des équipes semble également avoir évolué depuis une quinzaine, en ce sens que Servette est en nette reprise et Lausanne en légère baisse, on peut dire que les forces sont plus équilibrées que jamais. Le résultat peut donc dépendre d'une

La « conférence pour la paix mondiale »

NEW-YORK, 24 mars. (Reuter). — Le rabbin Kaplan, que son activité pour la communauté israélite des Etats-Unis a fréquemment mis en évidence, a décidé de ne plus collaborer à l'organisation de la « conférence pour la paix mondiale ». Il a déclaré qu'il avait acquis la conviction qu'elle n'avait nul caractère représentatif.

Les Etats-Unis ont des ressources suffisantes pour rééquiper l'Europe occidentale

WASHINGTON, 23 mars. (Reuter). — Un rapport publié jeudi par l'Office gouvernemental des ressources nationales signale que les Etats-Unis ont les moyens (main-d'œuvre et ressources industrielles) d'utiliser 2000 millions de dollars au réarmement de l'Europe occidentale. Il note qu'un tel programme pourra être réalisé sans qu'un rationnement quelconque doive être ordonné aux Etats-Unis et sans qu'il en résulte des privations. Il déclare enfin qu'aucune répercussion n'est à craindre, de ce fait, sur la situation monétaire.

Les grèves

PARIS, 24 mars. (A. F. P.) — Trois mille ouvriers des centres aéronautiques d'Orly et du Bourget près de Paris ont décidé de cesser le travail pour 24 heures, à la suite du refus de la direction d'Air-France de faire droit à leurs revendications en matière de salaire.

Il ne sait pas pourquoi

FRANCFORT, 24 mars. — Le capitaine anglais Wildash, qui a dû quitter la Tchecoslovaquie en moins de 24 heures, a déclaré jeudi à Francfort qu'il ne sait pas du tout pourquoi il a été arrêté et expulsé. Il est arrivé à Francfort après un voyage en auto de 13 heures. Il a quitté Prague en compagnie d'un ami et a précisé qu'il avait été interrogé pendant sept heures. La police secrète a refusé de dire la raison pour laquelle il avait été inquiété. Cependant on croit qu'il aurait été accusé d'avoir comploté contre l'Etat.

Le championnat suisse

Cinq rencontres seulement seront au programme du dernier dimanche de mars, en Ligue Nationale A, à savoir : Locarno-Chaux-de-Fonds, Grasshoppers-Chiasso, Lugano-Young Fellows, Granges-Bienne et Zurich-Bellinzona.

Si la victoire ne doit certainement pas échapper à Chaux-de-Fonds, Grasshoppers et Lugano, il semble assez normal de prévoir des matches nuls dans les deux autres cas.

En Ligue Nationale B, par contre, le programme sera complet avec les rencontres suivantes : Nordstern-Aarau, Zoug-Saint-Gall, Mendrisio-Thoune, International-Cantonal, Fribourg-Lucerne, Bruhl-Vevey et Berne-Young Boys.

On peut éventuellement s'attendre à de belles résistances de la part d'International et Lucerne ainsi qu'à un derby bernois fort acharné, mais il ne semble pourtant pas que la victoire puisse échapper à Aarau, Saint-Gall, Mendrisio, Cantonal, Fribourg, Bruhl et Young-Boys.

En Première Ligue, dont le calendrier a dû être modifié, signalons la venue en terre siéroise de la coriace formation de Central-Fribourg. Les « jaune-et-rouge » auront à cœur, pensons-nous, d'effacer leur défaite de dimanche dernier et de se mettre définitivement à l'abri de toute surprise. Car n'oublions pas que si le dernier du groupe est automatiquement relégué, l'avant-dernier devra participer à une poule à trois pour désigner le quatrième relégué en Deuxième Ligue !! Parmi les autres matches, notons Montreux-Nyon et Etoile-Yverdon qui doivent remporter les deux leaders.

En Deuxième Ligue, où la bataille va entrer dans sa phase capitale, la journée de dimanche verra se disputer les rencontres suivantes : Chalais-Grône (premier tour 3-1), Sion-Villeneuve (2-1), Saint-Maurice-Monthey (0-5), Bex-Martigny (0-4) et Chippis-Aigle (2-4).

Martigny n'aura pas grand-peine à se défaire de la lanterne rouge, cependant que ses deux adversaires directs doivent voir les choses avec un peu plus d'appréhension. Sion et Monthey seront néanmoins favoris, avec cette sérieuse réserve qu'en Againe on reprendra contact avec les fameux derbys d'autrefois, ce qui peut signifier beaucoup de choses. Aigle et Chalais devraient logiquement gagner, mais attendons-nous dans les deux cas à des scores particulièrement serrés.

En Troisième Ligue, une seule rencontre, sauf erreur, soit Granges-Sierre II, laquelle devrait revenir assez facilement aux Siérois.

En Quatrième Ligue, sérieuse reprise avec 5 matches au programme : Sierre III-Lens, Chamossion-Chalais II, Châteauneuf-Saint-Léonard II, Evionnaz-Martigny III et Vernayaz-Saillon.

On suivra de près les rencontres des F.-C. Chamossion et Vernayaz, tous deux prétendants au titre de leurs groupes.

Le championnat valaisan

Avant-dernière journée de compétition avec le calendrier que voici :

Série A : Viège-Brigue pour le titre de champion de groupe.

Série B : Steg-Viège II.

Série C : Ardon II-Leytron II, Vernayaz II-Chamossion II et Riddes II-Saillon II.

Juniors : Granges-Grône, Ardon-Saxon, Monthey-Fully II et Fully I-Saint-Maurice.

Avec l'équipe cantonale des juniors

La vingtaine de jeunes espoirs retenue par la Commission cantonale des juniors, à la suite des éliminatoires de dimanche dernier, se retrouvera en Octobre pour un ultime camp d'entraînement au soir duquel 15 sélectionnés définitifs seront retenus. A qui les honneurs d'évoluer en lever de rideau de Suisse-Autriche ?

Les matches amicaux

En ouverture du derby Saint-Maurice-Monthey (15 heures), soit à 13 h. 15, les réserves agaunoises rencontreront le C.-S. des Cheminots de Saint-Maurice. J. Vd.

SKI

Le concours interne du Ski-Club Salvan

Le Ski-Club Salvan a fait courir dimanche à Van-d'En-Haut, son concours interne. Par une neige excellente et sur deux manches de slalom pour la catégorie A. et une manche pour la catégorie B., les jeunes et les moins jeunes, se sont disputés la coupe des Alpes, qui a finalement été remportée par un jeune espoir du Ski-Club Salvan.

Résultats : Catégorie A. : 1er Marcel Bochatay, 1' 24" 1/5 ; 2. ex aequo Raymond Mathey et Jean Bochatay ; 4. Roland Gay ; 5. Robert Coquoz ; 6. René Fournier.

Cat. B. : 1er Jean-Ed. Fournier, 51" ; 2. René Revaz ; 3. Marcel Fournier ; 4. Alexis Gross ; 5. Roger Joris ; 6. Georges Coquoz ; 7. Fernand Fournier ; 8. Albert Jacquier.

Ski-Club Saxon

Nous rappelons à nos membres et amis que la sortie subsidiaire de notre Club aura lieu dimanche 27 courant à Champéry-Planachaux. Inscriptions jusqu'à samedi 26 courant, à midi, chez MM. Willy Binder ou Jacques Volluz. La course s'effectuera en autocar. Départ de Saxon à 7 h. Le Comité.

Le concours inter-clubs du Ski-Club « Muveran »

Samedi 19 et dimanche 20 mars s'est disputé à Ovronnaz le concours inter-clubs du Ski-Club « Muveran », Leytron. Comme prévu, la lutte fut très serrée et suivie par de nombreuses personnes. Voici les principaux résultats :

La course de fond Seniors a été gagnée par Robert Droz, de Champex, suivi de Gabriel Crépin, du S. C. Illiez, et de Alphonse Tornay, de Champex. Juniors : 1. Gaston Biollay, Daviaz ; 2. Gaston Jordan, Daviaz, etc.

Slalom juniors : 1. Marc Fournier, Nendaz ; 2. Michel Pitteloud, Vex ; 3. Simon Fournier, Nendaz, etc. Seniors : 1. Jean Lathion, Nendaz ; 2. Jules Glassey ; 3. Henri Déléze ; 4. Camille Melly, etc.

Descente juniors : 1. Simon Fournier, Nendaz ; 2. Marc Fournier ; 3. Michel Pitteloud, Vex. Seniors : Jules Glassey, Nendaz ; 2. Camille Melly, Sion ; 3. Bernard Carrupt, Leytron. Combiné alpin juniors : 1. Marc Fournier, Nendaz ; 2. Simon Fournier ; 3. Michel Pitteloud, Vex. Seniors : 1. Jules Glassey, Nendaz ; 2. Jean Lathion ; 3. Henri Déléze, Nendaz ; 4. Camille Melly. Combiné 3 juniors : Gaston Jordan, Daviaz ; 2. Narcisse Crette-mand, Leytron ; 3. Gaston Biollay, Daviaz, etc. Seniors : Robert Droz, Champex-Ferret.

Nendaz gagne le challenge par équipe suivi de Daviaz.

CYCLISME

Le coureur Gino Bartali victime d'un accident

Le célèbre coureur cycliste Gino Bartali a été victime d'un accident, alors qu'il s'entraînait avec une forte équipe italienne sur la route nationale Florence-Arezzo.

Le peloton des coureurs fonçait sur la grande route lorsqu'une motocyclette survint en sens inverse, accrochant l'un des cyclistes, ce qui provoqua la chute générale. Parmi les coureurs cyclistes renversés, quelques-uns furent blessés, légèrement heureusement, parmi lesquels Gino Bartali, Corrieri et Aldo Bini.

Radio-Programme

SOTTENS. — Vendredi 25 mars. — 7 h. 10 Le bonjour matinal. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Un ensemble de musique légère, une vedette de la chanson. 12 h. 15 Le moment sportif. 12 h. 20 Le courrier du skieur. 12 h. 30 Danses modernes (VI). La Guaracha. 12 h. 46 Informations. 12 h. 55 Musique légère. 13 h. Le médaillon de la quinzaine. 13 h. 05 Les Contes d'Hoffmann. 13 h. 35 Musique russe pour le piano. 17 h. 30 L'Agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 17 h. 40 Oeuvres et artistes suisses. 17 h. 55 Radio-Jeunesse. 18 h. 25 Jazz authentique. 18 h. 45 Les cinq minutes du tourisme. 18 h. 50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 La Tribune libre de Radio-Genève. 19 h. 45 A la pointe de l'archet. 20 h. Le gala de la pièce en un acte : Carrousel sous la plume, André Marcel. 21 h. 10 La mélodie française (XXII). 21 h. 35 Les écrivains suisses et la musique. 21 h. 55 Cinquième Concert des Goûts réunis, François Couperin. 22 h. 05 L'actualité internationale. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Musique

SOTTENS. — Samedi 26 mars. — 7 h. 10 Réveil-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Disque. Premiers propos. Disque. 12 h. 15 Variétés populaires. 12 h. 30 Chœurs de Romandie : Oeuvres de compositeurs suisses (III). 12 h. 46 Informations. 12 h. 55 Disque. 13 h. Le programme de la semaine. 13 h. 10 Harmonies en bleu. Rythmes modernes. 13 h. 30 Interprètes d'aujourd'hui (IV). 14 h. Nos enfants et nous. 14 h. 10 La critique des disques nouveaux. 14 h. 40 Les beaux-arts. 15 h. Petit concert pour orchestre de chambre, Roger Vutaz. 15 h. 20 Les belles émissions scolaires : La fée électrique, sa naissance, ses occupations... et ses caprices. 15 h. 55 Musique légère. 16 h. 10 La femme et les temps actuels. 16 h. 30 Musique de danse. 16 h. 50 Silhouettes d'autrefois : Mlle Aissé. 17 h. La vie à Londres. 17 h. 30 Swing-Sérénade. 18 h. Communications diverses et cloches du pays. 18 h. 05 Le Club des Petits-Amis de Radio-Lausanne. 18 h. 40 Le courrier du Secours aux enfants. 18 h. 45 Chaconne, Purcell. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 13 L'heure exacte. 19 h. 14 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 45 Jack Hélian et son orchestre. 20 h. Le Quart d'heure vaudois. 20 h. 20 Le pont de danse. 20 h. 25 Le jeu radiophonique dans le monde. Une Bonne Vieille Poule couveuse. 20 h. 50 Les murs ont des oreilles (IV). 21 h. 20 Concert par l'orchestre de chambre du studio. 22 h. 30 Informations.

*Le meilleur est le meilleur marché:
boire du Café Hag!*

Clausen Meubles

la bonne adresse
pour l'achat d'un mobilier



le grand choix pour
chambres à coucher, salles à manger,
studios

Clausen Meubles S. A.

Av. Ruchonnet 6-10 Lausanne

OLLON

Dimanche 27 mars, dès 13 heures 30

Représentation théâtrale

en plein air, organisée en faveur de la nouvelle
église de Chermignon

Au programme :

1. **Le reliquaire de l'enfant adoptif**
drame en 4 actes de Stéphane Dubois
2. **Le Homard et les Plaideurs**
comédie
3. **Capitaine en second**
comédie militaire

Aux entr'actes : Productions de la fanfare « Cécilia »
de Chermignon
Cantine soignée Costumes Kaiser, Bâle
INVITATION CORDIALE

Clinique du Château de Corcelles sur Chavornay (Vaud)

ENTIEREMENT RENOVEE

Maison de santé privée — Toutes affections ner-
veuses — alcoolisme — intoxications — Vie de
famille — Prix modérés

R. Tschantz, propr. — Tél. 7.31.45
Dr T. Plaehler, médecin psychiatre

VOYAGES EN ITALIE

G. MUGELLES, VEVEY - Tél. 5.33.53

- | | | |
|-------------|--------------------------|-----------|
| 3-12 avril | Rome-Naples-Capri-Pompéi | Fr. 360.— |
| 15-18 avril | Venise | Fr. 155.— |
| 2-16 mai | La Sicile | Fr. 615.— |
- deux traversées en mer, 7 jours en
autocar en Sicile, Palermo, Monreale,
Segesta, Selinunte, Agrigento, Sira-
cuse, Catania, Etna, Taormina, etc.
- 22-29 mai Venise-Florence Fr. 230.—
Demandez circulaires détaillées



Demandez gratuitement le livret de cuisine Centaure
à LA MALTERIE DE LUTZELFLUN

MURAZ

La Société théâtrale « Les Compagnons du ROURA »
donnera ses

représentations

le dimanche 27 mars, en matinée à 14 h. 30
en soirée à 20 heures 30

Au programme : une comédie et un drame en 5 actes

Vers les sommets

de Jean MARSELE

Le prix s'oublie, La qualité reste.

achetez par conséquent votre mobilier
chez **WIDMANN FRÈRES, Sion**

Fabrique et Magasins de Ventes
seulement au sommet du Grand-Pont

490 A

pour 30.000 frs.

*une jolie
maison
familiale*

Vous vous sentirez libre et à votre
aise dans cette maison pratique, solide
et parfaitement isolée: quatre cham-
bres, dont deux de 4x4 m., cuisine,
vestibule, W. C. et douches. Délai
d'exécution réduit. Détails par

WINCKLER S.A. FRIBOURG

Prochainement...

OUVERTURE du GARAGE DE MARTIGNY

(anciennement Garage Central)

Rénové et modernisé

P. DESLARZES & R. MORARD

Agence exclusive pour le Valais. Voitures et camions AUSTIN

A vendre camionnette PEUGEOT

10 CV, ayant peu roulé, en
parfait état de marche; affai-
re de toute confiance. S'a-
dresser à MM. Marc Volluz, Sion,
ou René Volluz, Saxon.

On engagerait
JEUNE HOMME
de 18 à 20 ans, sachant traire,
ainsi que pour travaux agri-
coles dans petit train de cam-
pagne. Bons soins assurés.
Entrée immédiate et gages à
convenir. Faire offres avec
prix au Nouvelliste sous X.
6741.

Un stock important de BOUTEILLES

à fendant, flûtes, Etoile du
Valais, à vendre. G. Lucca-
rini, Colline 8, Genève.

Quels pépiniéristes enga-
geraient
jeune homme
honnête et de toute confian-
ce pour les travaux de pépi-
nière. S'adresser au Nouvel-
liste sous H. 6727.

Jeune homme de 22 ans,
robuste, en possession d'un
permis poids lourds, cherche
place comme

chauffeur

Bonne connaissance du mo-
teur Diesel. Certificats. Libre
de suite. Faire offres au Nou-
velliste sous B. 6745.

Employé à traitement fixe
cherche à emprunter

Fr. 7000.—

avec de bonnes garanties.
Remboursement mensuel.
S'adresser par écrit à Publi-
citas, Sion, sous chiffre P.
4010 S.

Universal Boxer, une merveille de la technique moderne, avec l'incomparable
succès sur la route en 1948, de plus d'un million de kilomètres. Possède la
précision et la sécurité d'un avion moderne et n'est pas plus chère qu'une
moto ordinaire.



UNIVERSAL

Fabrique de motocyclettes Oberrieden-Zürich

Découpez et envoyez nous dans votre intérêt,
encore aujourd'hui le coupon ci-joint

- Je désire gratuitement. (s.v.p. marquer avec x)
- Nouveau catalogue illustré et documentation
 - Démonstration et essais
 - L'adresse de la prochaine agence et service Universal

Nom _____
Adresse _____

LES MESAVENTURES DE JO LA DOULEUR

GOUTTE - RHUMATISME
NÉURALGIES ET TOUTES
LES FORMES DE RHUME

**BAUME
BENGUE**

Prix 3.74 (t.c.h. compris)

Ag. gén. Ets R. Borberol S.A. Genève